

Calendrier des concours de recrutement d'enseignants du second degré, de conseillers principaux éducation et de conseillers d'orientation - psychologues de la session 2018

Les inscriptions aux concours de la session 2018 débuteront au mois de septembre 2017. Les épreuves écrites et orales se dérouleront de janvier à juillet 2018.

Seules les épreuves écrites de ces concours sont organisées par le Service des Examens et Concours au Maroc.

Inscriptions

Source : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2016.html>

Les inscriptions aux concours de la session 2018 se déroulent par internet :

du 12 septembre 2017 (12h – heure de Paris) **au 12 octobre 2017** (avant 17h – heure de Paris)

Les candidats accèdent au service d'inscription aux adresses suivantes selon le type de concours choisi :

- pour les concours de recrutement des personnels de l'enseignement du second degré :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

- pour les concours de conseillers principaux d'éducation : www.education.gouv.fr/concoursCPE

- pour les concours de psychologues de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr/concoursPsyEN

Important :

S'inscrire sur le site de l'académie de Poitiers et indiquer la ville de Rabat si vous souhaitez passer les épreuves d'admissibilité au Maroc.

Le paiement de la participation aux frais de concours à Rabat (750 dirhams) s'effectue en ligne à l'adresse suivante : <https://www.maroctelecommerce.com/forms/efmaroc/>

Épreuves d'admissibilité

Concours externes et troisièmes concours

Les épreuves écrites auront eu lieu en mars et avril 2018.

- Agrégations externes : du lundi 5 mars au vendredi 23 mars 2018
- Capeps externe et Cafep-Capeps : jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018
- Capes externe et Cafep - Capes : du lundi 26 mars au vendredi 6 avril 2018
- Troisième concours du Capes et troisième concours Cafep-Capes : du lundi 26 mars au vendredi 6 avril 2018
- Capet externe et Cafep-Capet : jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018, à l'exception des épreuves de la section arts appliqués qui auront lieu le mercredi 11 et jeudi 12 avril 2018
- Troisième concours du Capet et troisième concours Cafep-Capet : jeudi 15 mars 2018
- Caplp externe et Cafep-Caplp : mercredi 11 et jeudi 12 avril 2018

- Troisième concours du Caplp et troisième concours Cafep-Caplp : mercredi 11 et jeudi 12 avril 2018
- **Concours internes et recrutements réservés**

Les épreuves écrites auront lieu en janvier et février 2018.

- Agrégation interne et Caer : du mardi 23 au vendredi 26 janvier 2018
- Capes interne et Caer-Capes (sections documentation et éducation musicale et chant choral) : mercredi 31 janvier 2018
- Capeps interne et Caer-Capeps : mercredi 31 janvier 2018

Un calendrier détaillé sera publié au mois de septembre 2017 : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Pour les concours internes et les recrutements réservés dont l'épreuve d'admissibilité consiste en l'étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep), **le dossier devra obligatoirement être envoyé, en double exemplaire, au plus tard le jeudi 30 novembre 2017.** L'adresse sera précisée ultérieurement.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER DE RAEP ?

L'envoi doit obligatoirement être effectué en recommandé simple au plus tard le jeudi 30 novembre 2017, **le cachet de la poste faisant foi.**

L'intitulé du concours et de la section doit être précisé sur l'enveloppe d'expédition.

En cas d'inscription à plusieurs concours, l'envoi de chaque dossier doit être effectué dans une enveloppe d'expédition distincte pour chaque concours.

Le document obtenu à l'issue de l'inscription par internet doit être utilisé comme page de garde.

Le dossier doit être envoyé en double exemplaire

Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités fixés entrainera l'élimination du candidat

Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités fixés entrainera l'élimination du candidat.

Épreuves d'admission

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être consultés sur le site Publinet à partir du mois de décembre 2017.

En savoir plus :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>